

LES ALTÉRATIONS ACCIDENTELLES

Suite du journal de novembre
sera poursuivi en janvier

Les altérations accidentelles dans les œuvres musicales, au XVII^e siècle.

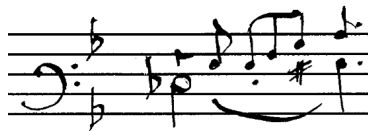
1 – Les altérations se placent avant la notes qu’elles affectent.

Celà est loin d’être respecté par tous.

1658 (circa) – COUPERIN, Louis, pièces manuscrites dans « *Pièces de clavecin de différents auteurs, volume 2* ».

Les altérations accidentelles se trouvent parfois au-dessus, parfois au-dessous d’une note.

F° 17 V° :



F° 24 R° :



1670 – CHAMPION de CHAMBONNIERES, Jacques, *Les pièces de clavecin*.

Page 9 :



1674 (circa) – CHARPENTIER, Marc-Antoine, *Mélanges autographes*, volume 2.

F°4 R°:



Ce phénomène excède souvent la date de décès de Lully, et peut être dû à l'éditeur, qui cherche à économiser un peu de place, surtout dans les partitions imprimées avec des caractères mobiles.

1720 – LALANDE, Michel Richard de, *L'inconnu* (ballet).

Page 10:



Mais on rencontre parfois des altérations placées au-dessus ou au-dessous des notes, même au milieu du XVIII^e siècle.

1730 - LALANDE, Michel Richard de, *Les III Leçons de Tenebres et le Miserere*.

Page 5:



2 – Une altération n'est pas reprise pour une même note immédiatement répétée

Les auteurs répètent souvent l'altération accidentelle, lorsqu'une même note est répétée ce qui est contraire à la règle habituelle, qui veut que lorsqu'une note est répétée, l'altération ne figure que pour la première note.

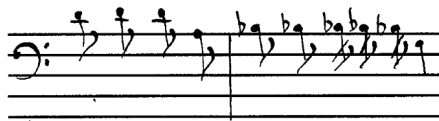
1671 – CAMBERT, Robert, *Pomone. Pastorale mise en musique*.

Page 5:



1674 (circa) – CHARPENTIER, Marc-Antoine, *Mélanges autographes*, volume 2.

F°15 R° :

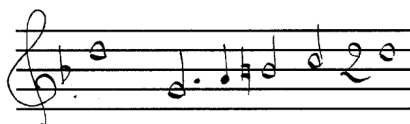


3 – Le bémol est utilisé lorsque l'on veut annuler l'effet des altérations qui sont à la clef

Cela est fréquent, dès le début du XVII^e siècle.

1626 – BOESSET, Anthoyne, *Airs de cour, avec la tablature de luth. Treziesme livre.*

F°6 V° :



Mais le bémol peut être utilisé pour supprimer l'effet d'un dièse placé sur la même note.

1658 (circa) - COUPERIN, Louis, *Manuscrit de pièces de clavecin de différents auteurs*. Volume 2.

F°11 R° :



On voit donc que, malgré les règles fixées par les théoriciens, les compositeurs font ce qu'ils veulent, sans toujours suivre ces règles. Je dirais aussi que les théoriciens aiment bien fixer des règles (plus ou moins justifiées) et que les français éprouvent un certain plaisir à ne pas les suivre.

Un point de vue important, qui doit être pris en considération par les organistes : ces instrumentistes, par leur fonction, étaient proches du système modal, autant au moins que du système tonal, et ceci jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. On doit toujours en tenir compte.

Les altérations accidentelles chez Lully

Tous les exemples qui suivent sont pris dans la tragédie lyrique *Bellérophon*, partition générale imprimée en 1679, alors que le compositeur était vivant et pouvait donc contrôler (ou faire contrôler) cette édition.

1 – L'altération accidentelle est valable pour une note et sa répétition immédiate.

F° 5 V° : le second sol est donc dièse, comme le premier.

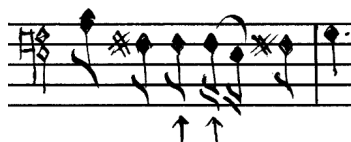


F° 4 V° : même remarque.



2 – L'effet de l'altération accidentelle est interrompu par une seule note différente.

F° 5 V° :



F° 3 R° :

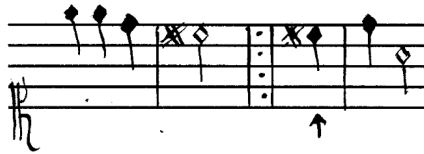


3 – L'effet de l'altération accidentelle est interrompu par un silence, même très bref.

F° 67 V° :



example)

F^o16 V^o:

5 - Le bécarre hausse la note d'un demi-ton.

$F^\circ 54 R^\circ$:



6 – Le dièse hausse la note d'un demi-ton. Le bémol baisse la note d'un demi-ton.

Les exemples sont inutiles pour une habitude encore courante aujourd'hui.

Le système employé dans cette œuvre est assez cohérent. Ce sera celui du dix-huitième siècle.